
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 3 décembre 2019 à 19 h 30
Salle multifonctionnelle, 500, Montée de l'Église, L'Île-Bizard**

PRÉSENCES :

Monsieur Normand MARINACCI, Maire d'arrondissement
Monsieur Christian LAROCQUE, Conseiller d'arrondissement
Madame Suzanne MARCEAU, Conseillère d'arrondissement
Monsieur Yves SARAULT, Conseiller d'arrondissement
Monsieur Robert SAMOSZEWSKI, Conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Moustapha DIOP, chargé de communications
Monsieur Daniel LE PAPE, Directeur d'arrondissement
Monsieur Pierre Yves MORIN, Directeur des travaux publics
Madame Edwige NOZA, Secrétaire d'arrondissement substitut
Monsieur Sylvain PROVENCHER, Chef de division urbanisme, permis et inspections
Madame Louise RICHARD, Directrice de la culture, sports, loisirs et développement social

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19)

10.01 - Ouverture de la séance

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 19 h 30.

CA19 28 335

10.02 - Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Christian LAROCQUE

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard — Sainte-Geneviève du mardi 3 décembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

Annonces du maire

Le maire d'arrondissement informe l'assemblée que la performance de plusieurs athlètes du Club de gymnastique Gymibik a été soulignée par Gymnastique Québec. Il adresse des félicitations aux gymnastes : Shauntea, Serena, Narshael, Anastasia, et Selia.

Il rappelle l'interdiction de stationnement sur rue la nuit entre 1 h et 7 h du matin depuis le 1^{er} décembre dernier et demande la collaboration des citoyens.

Il fait état de quelques événements qui se sont déroulés au cours du dernier mois, notamment, le 24 novembre avait lieu la collecte annuelle de denrées du Club Optimiste de L'Île-Bizard. Il remercie les nombreux bénévoles et les organisateurs pour le succès de l'évènement. Il rappelle l'échéance pour une demande de paniers de Noël ainsi que le numéro de téléphone pour le faire.

Il annonce que l'école primaire Jonathan Wilson tiendra la deuxième édition de son Marché de Noël samedi 7 décembre de 10 h 30 à 15 h 30.

Finalement, il souhaite à tous les citoyens de l'arrondissement un joyeux temps des fêtes et rappelle l'horaire des bureaux administratifs pendant la période des fêtes.

Il fait une mise à jour concernant l'installation des clapets.

Le maire d'arrondissement invite le commandant du poste de quartier 3, monsieur Patrice Bigras à prendre la parole. Il revient sur les activités policières au cours du dernier mois. Il rappelle le faible taux de criminalité dans l'arrondissement. Toutefois, il relève une légère hausse des vols de véhicules sur le territoire. Faisant suite à la question du conseiller Yves Sarault le mois dernier, concernant l'utilisation du cellulaire au volant, le commandant fait un bref suivi.

L'agent Daniel Maheu informe l'assemblée qu'il y a eu présence policière autour de l'école primaire Sainte-Geneviève pour assurer une sécurisation des lieux. Par la suite, il fait état des activités de nature communautaire au cours du dernier mois.

10 - Période de questions du public

Début : 19 h 50

Thelma Belisle	Stationnement rue Joly; visibilité de l'affiche annonçant le traversier
Simon Authier	Avancement du dossier concernant l'analyse post-inondations
Ross McLean	Relation avec les bénévoles lors des inondations printanières
Serge Fortin	Comité citoyen inondations 2020
Éric Dugas	Remblai Ferme Bord-du-Lac
Justin Nadeau	Demande de subvention pour les cadets – Escadron 830
Steve Bergeron	Problématiques (incivilités) stationnement du parc Eugène Dostie

Fin : 20 h 19

10 - Période de questions et commentaires des membres du conseil

Début : 20 h 19

La conseillère, madame Suzanne Marceau, félicite le jeune cadet qui s'est présenté à la période de questions des citoyens. Également, elle adresse ses souhaits aux citoyens pour la période des fêtes.

Fin : 20 h 20

CA19 28 336

Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 5 novembre 2019

Il est proposé par Yves SARAULT

appuyé par Christian LAROCQUE

Et résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève du mardi 5 novembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.05 1192714061

CA19 28 337

Adopter le procès-verbal de l'assemblée publique de consultation pour le projet de règlement CA28 0023-29

Il est proposé par Christian LAROCQUE

appuyé par Yves SARAULT

Et résolu :

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée publique de consultation pour le projet de règlement CA28 0023-29 tenue le mardi 5 novembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.06 1192714062

CA19 28 338

Adopter les procès-verbaux des comités du conseil de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève

Il est proposé par Yves SARAULT

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

- D'adopter les procès-verbaux des séances du 16 septembre et 22 octobre 2019 du comité consultatif d'urbanisme;
- D'adopter le procès-verbal du 23 septembre 2019 du comité d'étude des demandes de démolition;
- D'adopter le compte-rendu du comité de sécurité publique du 13 novembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.07 1192714063

CA19 28 339

Autoriser un budget à Groupe ABS inc., pour un montant pouvant s'élever jusqu'à 47 333,89 \$, incluant les taxes et 15% de budget contingent, pour effectuer l'étude géotechnique et la caractérisation environnementale pour la reconstruction de la chaussée et construction d'un égout sanitaire et d'un poste de pompage sur Terrasse Martin et Chemin du Bord-du-Lac à l'Île-Bizard, dans le cadre du contrat suite à l'appel d'offres public numéro 18-17192 (Entente #1338591).

Il est proposé par Christian LAROCQUE

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

- 1- d'autoriser une dépense de 47 333,89 \$, incluant les taxes et 15% de budget contingent;
- 2- d'octroyer un contrat à Groupe ABS inc. pour effectuer l'étude géotechnique et la caractérisation environnementale pour la reconstruction de la chaussée et construction d'un égout sanitaire et d'un poste de pompage sur Terrasse Martin et Chemin du Bord-du-Lac, dans le cadre du contrat suite à l'appel d'offres public numéro 18-17192 (Entente #1338591);
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1197474023

CA19 28 340

Accepter l'acquisition, pour la somme de 1\$, du lot 4 589 393 (superficie de 425.7 m²) au 136, rue Saint-Joseph, dans le cadre du décret N° 817-2019 relatif aux inondations du printemps 2019

Il est proposé par Robert SAMOSZEWSKI

appuyé par Yves SARAULT

Et résolu :

D'accepter l'acquisition, pour la somme de 1\$, du lot 4 589 393 (superficie de 425.7 m²) au 136, rue Saint-Joseph, dans le cadre du décret N° 403-2019 relatif aux inondations du printemps 2019 et entreprendre les démarches nécessaires pour finaliser la transaction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.02 1193294005

CA19 28 341

Octroyer un contrat au fournisseur Xelys pour un montant de 60 982,74 \$, toutes taxes incluses, pour le service d'entretien et de maintenance des systèmes informatiques pour l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève pour la période comprise entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2020, avec une possibilité de prolongation de deux (2) autres années - Appel d'offres sur invitation 19-17914

Il est proposé par Robert SAMOSZEWSKI

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

- D'octroyer un contrat au fournisseur Xelys pour un montant de 60 982,74 \$, toutes taxes incluses, pour le service d'entretien et de maintenance des systèmes informatiques pour l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève pour la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, avec possibilité de prolongation de deux (2) autres années - Appel d'offres sur invitation 19-17914;

- D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.03 1190253006

CA19 28 342

Octroyer un contrat de gré à gré à l'entreprise Les Contrôles PROVAN Associés Inc. pour un montant de 65 938,16 \$, taxes incluses, pour la fourniture de clapets antiretour pour diverses rues de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève

Il est proposé par Normand MARINACCI

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

- D'octroyer un contrat de gré à gré à l'entreprise Les Contrôles Provan Associés pour la fourniture de clapets antiretour;

- D'autoriser une dépense de 65 938,16 \$, taxes incluses;

- D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.04 1197146004

CA19 28 343

Octroyer à la Division de l'entretien, de l'éclairage, de la signalisation et du marquage de la chaussée de la Direction des travaux publics de l'arrondissement de Rosemont - La Petite-Patrie, pour un montant de 55 707,78 \$, un contrat de services pour le marquage sur la chaussée pour une durée d'un an, soit, à compter du 1er mai 2020 au 30 avril 2021 et autoriser le directeur de la Direction des travaux publics à signer tous les documents nécessaires.

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

- D'octroyer à la Division de l'entretien, de l'éclairage, de la signalisation et du marquage de la chaussée de la Direction des travaux publics de l'arrondissement de Rosemont - La Petite-Patrie, pour un montant de 55 707,78 \$, un contrat de services pour le marquage sur la chaussée pour une durée d'un an, soit, à compter du 1er mai 2020 au 30 avril 2021 et autoriser le directeur de la Direction des travaux publics à signer tous les documents nécessaires;

- D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.05 1190253007

CA19 28 344

Affecter un montant de 700,00 \$, en provenance des surplus de golf de l'arrondissement, pour l'octroi des aides financières suivantes: 300,00 \$ à titre de commandite pour le prochain concert de l'ensemble vocal Sympholies vocales, 200,00 \$ au Centre d'action bénévole de l'ouest de l'île (CABOI) et 200 \$ au Centre communautaire multiculturel L'amour, visant à soutenir leurs missions concernant la sécurité alimentaire et l'amélioration de la qualité de vie des personnes vulnérables dans notre communauté.

Il est proposé par Normand MARINACCI

appuyé par Christian LAROCQUE

Et résolu :

1. D'accorder les contributions financières suivantes :

- un montant de 300,00 \$ à l'ensemble vocal Sympholies Vocales;
- un montant de 200,00 \$ au Centre d'action bénévole de l'ouest de l'île (CABOI)
- un montant de 200,00 \$ au Centre communautaire multiculturel L'amour

2. D'affecter un montant de 700,00 \$ en provenance des surplus de golf de l'arrondissement pour l'octroi de ces contributions financières;

3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.06 1197808011

CA19 28 345

D'adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève pour l'année 2020

Il est proposé par Yves SARAULT

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

- D'adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève pour l'année 2020, lequel est joint au dossier décisionnel.

Les séances du conseil se tiennent à la salle multifonctionnelle située au 500, Montée de l'Église à L'Île-Bizard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1192714053

CA19 28 346

Affecter un montant de 14 245,51 \$ net (après ristourne) en provenance des surplus du golf pour le paiement des dépenses reliées à l'organisation du tournoi de golf du maire qui a eu lieu le 4 octobre 2019.

Il est proposé par Christian LAROCQUE

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

D'affecter un montant de 14 245,51 \$ net (après ristourne) en provenance des surplus du golf de l'arrondissement pour le paiement des dépenses reliées à l'organisation du tournoi de golf du maire qui a eu lieu le 4 octobre 2019;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1197593014

CA19 28 347

Autoriser une dépense de 264 442,50 \$, taxes incluses, auprès de l'entreprise Compass Minerals Canada, pour la fourniture et la livraison de sel régulier de déglacage des chaussées et des trottoirs, pour la saison hivernale 2019-2020, conformément à l'entente-cadre # 1370131 intervenue entre la Ville de Montréal et l'entreprise.

Il est proposé par Yves SARAULT

appuyé par Christian LAROCQUE

Et résolu :

- D'autoriser une dépense de 264 442,50 \$, taxes incluses, auprès de Compass Minerals Canada, pour la fourniture et la livraison de sel régulier de déglacage des chaussées et des trottoirs, pour la saison hivernale 2019-2020, conformément à l'entente-cadre # 1370131 intervenue entre la Ville de Montréal et l'entreprise;

- D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.03 1197146003

CA19 28 348

Autoriser les travaux supplémentaires au montant de 29,631,12 \$ reliés aux mesures d'urgence et gestion des débris 2019 auprès d'Eurovia Québec et de BBLandscaping majorant ainsi le montant total du contrat de 172 737,73 \$ à 202,368, 85 \$, toutes taxes incluses.

Il est proposé par Christian LAROCQUE

appuyé par Yves SARAULT

Et résolu :

- D'autoriser des travaux supplémentaires d'un montant de 29 631,12 \$ reliés aux mesures d'urgence et la gestion des débris pour l'année 2019 auprès d'Eurovia Québec et de BB Landscaping, majorant ainsi le montant total du contrat de 172 737,73 \$ à 202 368,85 \$, toutes taxes incluses;

- D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.04 1190364006

CA19 28 349

Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A., afin de permettre des rénovations d'éléments extérieurs du centre commercial autres que celles autorisées à la résolution no CA19 28 117 à l'adresse sise au 100-136, boulevard Jacques-Bizard, sur le lot 4 295 530 du cadastre du Québec.

Il est proposé par Yves SARAULT

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, des rénovations d'éléments extérieurs du centre commercial autres que celles autorisées à la résolution no CA19 28 117 à l'adresse sise au 100-136, boulevard Jacques-Bizard, sur le lot 4 295 530 du cadastre du Québec sous condition :

- Que des «chapeaux de tourelles» soient installées sur toutes les tourelles;
- Que le dessous de la marquise soit refermé;
- Que des lumières encastrées soient installées sous la marquise avec un éclairage «blanc chaud» (LED 2700K) ou équivalent;
- Que des panneaux de fond pour les enseignes en aluminium noir soient installés afin de recevoir les enseignes des commerces existants. Ces panneaux comprendront un éclairage de type «col de cygne» avec un éclairage «blanc chaud» (LED 2700K) ou équivalent.

Un débat s'engage.

Il est proposé par Yves SARAULT

appuyé par Christian LAROCQUE

de procéder à un vote enregistré sur l'item 40.02.

La secrétaire d'arrondissement substitut fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur: Madame et messieurs LAROCQUE, MARCEAU, SARAULT et SAMOSZEWSKI (4)

Vote contre: Normand MARINACCI (1)

Résultat : En faveur : 4
 Contre : 1

La secrétaire d'arrondissement substitut, déclare l'item 40.02 adopté à la majorité des voix, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

40.02 1197905092

CA19 28 350

Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A., à l'effet d'installer une clôture en bois sur une partie de la ligne latérale gauche, en cour avant, à l'adresse sise au 722, rue Cherrier du lot no 5 915 758 du cadastre du Québec.

Il est proposé par Robert SAMOSZEWSKI

appuyé par Yves SARAULT

Et résolu :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, l'installation d'une clôture en bois sur une partie de la ligne latérale gauche en cour avant à l'adresse sise au 722, rue Cherrier du lot no 5 915 758 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.03 1197905093

Dépôt de documents

- Factures non associées à un bon de commande – Novembre 2019;
- Liste des bons de commande approuvés – Novembre 2019;
- Suivi budgétaire dépenses – Novembre 2019;
- Suivi budgétaire revenus – Novembre 2019;
- Virements budgétaires – Novembre 2019;
- Virements PTI – Novembre 2019;
- Budget du golf – Novembre 2019;
- Liste des permis émis – occupation – Novembre 2019;
- Liste des permis émis – construction – Novembre 2019;
- Liste des permis émis – lotissement – Novembre 2019.

60.01

CA19 28 351

Déposer les déclarations des intérêts pécuniaires des conseillers d'arrondissement

Le conseil d'arrondissement prend acte du dépôt, conformément aux articles 357 et suivants de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, des déclarations des intérêts pécuniaires de :

Monsieur Christian Larocque, conseiller d'arrondissement pour le district de Denis-Benjamin-Viger;
Madame Suzanne Marceau, conseillère d'arrondissement pour le district de Sainte-Geneviève;
Monsieur Robert Samoszewski, conseiller d'arrondissement pour le district de Jacques-Bizard;
Monsieur Yves Sarault, conseiller d'arrondissement pour le district de Pierre-Forêtier.

60.02 1192714058

Période de questions du public

Début : 20 h 40

Guillaume Côté	Terrasse Martin – travaux prévus en 2020
Richard Bélanger	Sécurité et bien-être des animaux – Montée Wilson
Benoît Girard	Suivi d'une requête – mesures d'atténuation Chemin Bord-du-Lac
Monique Lévesque	Remerciements - Parc Aimé-Lecavalier

Fin : 20 h 47

70.01

CA19 28 352

Levée de la séance

Il est proposé par Yves SARAULT

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

De lever la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 3 décembre 2019, à 20 h 47.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.02

Monsieur le maire d'arrondissement déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

Normand MARINACCI
Maire d'arrondissement

Edwige NOZA
Secrétaire d'arrondissement substitut

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 14 janvier 2020.